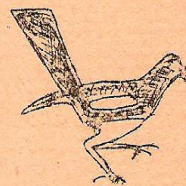
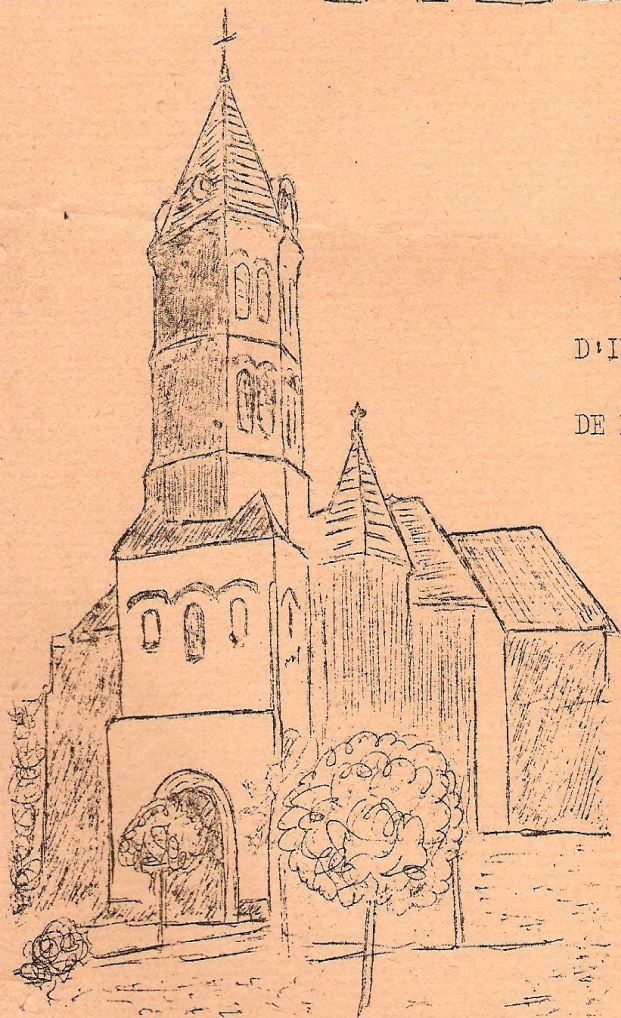


NOTRE



VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATIONS ET DE LIAISON
DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE.

N° 6

JUILLET

1969

Après les fièvres électorales de ces derniers mois, après la fête locale qui a animé le village pendant quelques jours, le calme est revenu précédant les grands travaux d'été pour les uns, les grandes vacances pour les autres.

Voilà quelles sont pour le 2^o semestre 1969, les réalisations en perspective dans notre village.

Les constructions

Lentement, mais sûrement les constructions de la "Maison Familiale" se terminent. D'après de toutes récentes informations, les 4 logements de Méreaucourt "lotissement Sologne", seront livrés vers le 15 août, ceux du "lotissement Béarn" route de Tertry, vers le 15 septembre, et les 4 logements du "lotissement Les Maures", rue de la gare, dans le courant de l'hiver. Le chantier arrêté depuis quelques semaines doit reprendre ces jours-ci.

Le lotissement communal de "La Terrière" route de Devise, après son agrément préfectoral du 13/02/69, semble cette fois en bonne voie de réalisation. Sept candidats sont inscrits, une certaine publicité va être faite pour la vente des 6 derniers lots. Le terrain bien placé est raccordé au réseau d'eau et d'électricité. Il a l'avantage d'être très bon marché: 3000,00 F. la parcelle pour 9 ares environ (plus les frais de notaire, architecte, lotissement...). Ce prix très bas a été décidé par le Conseil Municipal dans le but d'inviter à la construction. Ce dernier a décidé également de ne pas imposer aux candidats faisant construire à Monchy la taxe de 1% prévue dans la plupart des communes conformément à une loi les y autorisant. Nous pensons que la diffusion de ce bulletin autour de vous pourra permettre de trouver d'autres acquéreurs.

Le lotissement des "Wauyères" entrepris par la Sté Mirabella prend tournure. Ce quartier, avec le terrain de sports et le futur tennis sera transformé d'ici la fin de l'année. Il sera urgent ensuite d'aménager la route d'accès.

Le tennis municipal

Les subventions enfin accordées par l'Etat et le Conseil Général après multiples démarches, permettent de couvrir près de la moitié de la dépense. Un quart est couvert par la Sté Mirabella, l'autre quart le sera par des inscriptions de particuliers ou par un emprunt à rembourser chaque année par les membres abonnés à l'année ou à l'heure.

Le chantier doit s'ouvrir ces jours-ci et le tennis pourrait être terminé la semaine du 14 au 20 juillet.

De nombreuses familles de Monchy et des environs nous ont fait part de leur désir de s'inscrire. Une réunion constitutive est prévue avant l'achèvement du tennis pour la création du Club et la mise au point d'un règlement précisant bien les devoirs et les droits de chacun dans des statuts dont la commune doit être garante.

L'exemple d'Eppeville prouve que le tennis est un sport pouvant être pratiqué partout et ouvert à tous. Il doit permettre aux jeunes, en particulier pendant la période de vacances, de garder un contact entre eux.

Notre vœu le plus cher serait que le tennis s'avère insuffisant. Il serait alors possible de créer un tennis en brique pilée beaucoup onéreux sur un emplacement encore disponible à côté du premier.

Jeux de boules

La commission des Fêtes a décidé l'implantation de jeux de boules à côté du tennis pour permettre une distraction aux moins jeunes. Nous espérons pouvoir réaliser très prochainement un ou deux terrains.

Remembrement et chemins de remembrement

La 1^o tranche de travaux connexes avec des arasements de talus, des nivellements de cavées a été réalisée de façon satisfaisante. La 2^o tranche sera entreprise après la moisson de même que le début d'aménagement des chemins goudronnés de remembrement, si l'adjudication est réalisée à temps. Ces travaux, malgré les subventions importantes, demanderont un gros effort financier aux exploitants agricoles. Mais les membres de l'Association foncière ont jugé plus rationnel de réaliser le travail globalement en pensant qu'ils oeuvraient sans doute pour plusieurs générations.

Le chemin du Jeu de paume, avec son prolongement jusqu'au pont de Montécourt, bien que hors du périmètre du remembrement, sera goudronné aussi à cette occasion. Il sera pris en charge par la commune puisqu'il dessert surtout les jardins maraîchers.

Le téléphone

L'Administration des P.&T. nous laisse espérer une amélioration prochaine du téléphone. Les services téléphoniques commencent à installer 7 lignes pour l'automatique rural au lieu de quatre, ce qui permettra d'attendre ~~moins~~ moins longtemps les communications avec Péronne.

Usine de plastiques.

L'usine de Mrs CHARLOT Frères implantée dans l'ancienne râperie commence à fabriquer au ralenti des objets et des fleurs en plastique. Aux nombreuses difficultés de transfert et d'agrément s'ajoutent maintenant les difficultés de trouver du personnel féminin.

Deux employés sont recherchés dans l'immédiat: un jeune garçon ou une jeune fille sans qualification spéciale d'environ 16 ans, - une jeune fille ou une jeune femme plus âgée pour un travail plus qualifié.

Concours des Villages fleuris

Comme l'an dernier, la commune est inscrite au concours des Villages fleuris, non dans un but d'obtenir une consécration officielle de classement, mais parce que c'est un excellent mobile d'émuination pour rendre notre village propre et coquet. Nos remerciements vont à ceux qui ont déjà amélioré leurs bordures ou façades en souhaitant qu'ils se font de plus en plus imités.

La visite de la commission communale de classement aura lieu la 1^o semaine de juillet, celle de la commission d'arrondissement le 17 juillet. Que chacun profite de cette occasion pour faire un effort de nettoyage des bas-côtés et apporter une note fleurie.

La moindre petite maison, le plus humble village peuvent montrer personnalité et charme. Monchy avec le cadre de son église, les bords de l'Omignon, ses petites rues tortueuses et accidentées, a certainement des atouts à mettre en valeur.

Fête du 14 juillet

La Municipalité a voulu donner un peu de vie aux fêtes du 14 juillet. Nous nous invitons à venir nombreux applaudir la jeune Clique de Monchy qui défilera en musique au cours de la retraite aux flambeaux du 13 juillet à 21 heures.

Les cérémonies habituelles auront lieu le 14 juillet à 14h.15.

Aux jeux s'ajoutera une course cycliste de "Cadets" organisée par le Vélo-Club de St Quentin. (Une souscription est organisée sous l'égide de la commission des fêtes par l'intermédiaire des commerçants locaux pour doter cette course. Que chacun apporte sa petite contribution!).